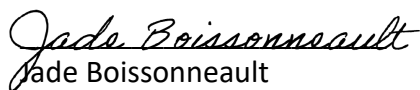


AVIS PUBLIC
RAPPORT FINANCIER 2025

AVIS PUBLIC est donné que suivant les dispositions de l'article 176.1 du Code municipal du Québec, le rapport financier 2025 ainsi que le rapport du vérificateur pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2025 seront déposés lors de la séance extraordinaire du conseil, qui se tiendra le 22 septembre 2026 à 19 heures

Donné à Caplan, ce 17 septembre 2026



Jade Boissonneault

Directrice générale et greffière-trésorière